



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 25

PREMIÈRE SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 8) — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats);*

(M. le ministre RONDEAU)

(N° 13) — *Loi sur les emplois dans le domaine de l'énergie renouvelable/The Renewable Energy Jobs Act;*

(M. le ministre CHOMIAK)

(N° 200) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act.*

(M^{me} ROWAT)

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter les ministères provinciaux compétents à envisager de collaborer avec tous les intervenants afin de mettre en œuvre une stratégie visant à répondre rapidement aux sérieux défis posés par les services limités offerts en téléphonie cellulaire dans le sud-est du Manitoba en vue d'assurer une meilleure protection des gens et des propriétés. (C. Primus, J. MacFarlane, L. Catellier et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports considère l'importance de réduire la limite de vitesse à 80 km/h sur la route provinciale à grande circulation n° 5 à proximité de Sainte-Rose à partir du côté ouest du pont Turtle River jusqu'au côté sud de l'accès au Ste. Rose Auction Mart afin de mieux assurer la sécurité des automobilistes. (G. McKinnon, B. Zastre, W. Marrs et autres)

M. le ministre SWAN dépose les rapports trimestriels de la Société d'assurance publique du Manitoba — période de douze mois — du 1^{er} mars 2011 au 29 février 2012.

(Document parlementaire n° 34)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose :

le rapport annuel de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011;

(Document parlementaire n° 35)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Fonds des innovations de développement durable.

(Document parlementaire n° 36)

Pendant la période des questions orales, M^{me} TAILLIEU invoque le *Règlement* au sujet de ministres ne répondant pas aux questions durant la période des questions orales.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient sur le rappel au *Règlement*. Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M^{me} TAILLIEU fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WIEBE
WIGHT 34

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
TAILLIEU
WISHART..... 20

Pendant la période des questions orales, M. GERRARD invoque le *Règlement* au sujet de la politisation de la fonction publique.

M^{me} la *ministre* HOWARD et M^{me} TAILLIEU interviennent sur le rappel au *Règlement*. Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. GERRARD fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WIEBE
WIGHT 35

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
TAILLIEU
WISHART..... 20

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. SMOOK, M^{me} BRAUN ainsi que MM. GRAYDON, WHITEHEAD et ALTEMEYER font des déclarations de député.

Après la période réservée aux déclarations de député, M^{me} TAILLIEU invoque le *Règlement* au sujet de propos irrespectueux qui auraient été tenus à l'endroit d'un député.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient sur le rappel au *Règlement*. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Après la période réservée aux déclarations de député, M^{me} TAILLIEU invoque le *Règlement* au sujet de ministres ne répondant pas aux questions durant la période des questions orales.

M^{me} la *ministre* HOWARD et M. GERRARD interviennent sur le rappel au *Règlement*. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID